

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RELOCALISATION DE SERVICES DES FINANCES PUBLIQUES DANS L' AISNE

Laon, le 30 septembre 2020

Ziad Khoury, Préfet de l' Aisne et Edith Marchica-Ricour, Directrice départementale des finances publiques, sont heureux de voir le département de l' Aisne accueillir **environ 75 nouveaux agents des finances publiques et leurs familles, qui rejoindront progressivement les sites de Château-Thierry en 2022 et de Laon en 2023.**

Dans le cadre des orientations fixées par le Président de la République et récemment réaffirmées par le Premier Ministre, le Gouvernement a en effet engagé depuis plus d' un an une démarche inédite de transformation des modalités de l' action publique en transférant des services publics installés à Paris et dans les grands centres urbains, vers les villes moyennes, péri-urbaines ou rurales.

À la suite d' un appel à candidatures lancé en 2019, deux communes de l' Aisne, Laon et Château-Thierry, ont été choisies pour accueillir un service. **Seuls deux départements en France bénéficient ainsi de deux implantations.**

Concrètement, pour accompagner les entreprises dans le traitement de leurs démarches fiscales, une **antenne d' un service des impôts des entreprises sera implantée à Laon** afin de prendre en charge des tâches actuellement dévolues à un service de la région Île-de-France.

De son côté, **Château-Thierry accueillera un service d' appui à la publicité foncière** chargé d' accélérer les opérations de publication des transactions immobilières des métropoles.

Pour Ziad Khoury, Préfet de l' Aisne, « A travers cette démarche inédite, l' État concrétise une nouvelle fois sa volonté de soutien des territoires ruraux et périurbains »

Pour Edith Marchica-Ricour, Directrice départementale des finances publiques, « Nous illustrons ainsi, collectivement, la capacité de l' administration à innover et se transformer, au service de nos concitoyens, des territoires et de l' action publique ».



- Publicité foncière
- Fiscalité des entreprises
- Accueil à distance des contribuables
- Contrôle fiscal
- Gestion de la retraite des fonctionnaires
- Gestion de la paye des fonctionnaires
- Activités bancaires
- Enregistrement des formalités